



© Aelius Fondation

À Bruxelles, le parcours d'intégration va bientôt être obligatoire pour les primo-arrivants.

 SOCIAL

Parcours d'accueil : quand les primo-arrivants co-crèent les dispositifs d'intégration

> Chloë ANGÉ (*) et Andrea REA (**)

Dans un contexte de polarisation de la société autour d'enjeux politiques centraux, telle que la question migratoire au cœur des débats depuis 2015, trouver des solutions innovantes en termes de cohésion sociale présente un défi majeur pour une ville comme Bruxelles. C'est ce que se propose de faire le projet de recherche CAMIM – « Co-crèons un Meilleur Accueil et une Meilleure Intégration des Migrants à Bruxelles » –, reflétant l'analyse collective de primo-arrivant-e-s, travailleur-euse-s sociaux-ales de l'asbl VIA et chercheur-euse-s de l'ULB. En voici un aperçu à mi-projet.

Les nouvelles migrations vers la Belgique, alimentées principalement par l'asile et le regroupement familial, ont accru les enjeux politiques autour de l'accueil et l'intégration de ces nouveaux-elles venu-e-s. Pour faire face à la grande diversité des origines des nouveaux-elles arrivant-e-s (pays, langue, culture) et au constat d'insuffisance d'intégration des précédentes migrations, les trois régions de la Belgique ont, après une décennie de débats, mis en œuvre des programmes d'intégration. Chaque région dispose de sa propre législation et définit spécifiquement le contenu des ensei-

gnements et des conditions d'obtention de l'attestation de suivi du parcours. Ce faisant, la Belgique suit largement la tendance européenne, le parcours d'intégration étant dans de nombreux États une mesure centrale des politiques publiques en la matière. En fonction des pays européens, le parcours d'intégration peut soit viser l'amélioration des conditions d'intégration, soit constituer une condition d'accès à certains droits, notamment ceux de la sécurité sociale, de la résidence permanente, de la nationalité.

En juillet 2013, le Parlement francophone bruxellois a adopté un décret¹ relatif au parcours d'accueil pour les pri-

mo-arrivant-e-s domicilié-e-s en Région de Bruxelles-Capitale (RBC). Concrètement, les Bureaux d'Accueil pour Primo-Arrivants (BAPAs) ont pour mission d'organiser le parcours d'intégration des primo-arrivant-e-s à Bruxelles. Par primo-arrivant-e, il faut entendre toute personne étrangère de plus de 18 ans, séjournant légalement en Belgique depuis moins de trois ans et disposant d'un titre de séjour de plus de trois mois. En tant que BAPA, l'asbl VIA² organise ainsi le parcours d'accueil à Bruxelles. Ce parcours comprend un accès gratuit à des cours de français³, des cours de citoyenneté ainsi qu'une orientation so-

ciale individualisée. À travers ce dispositif, les BAPAs mettent à disposition des primo-arrivant-e-s des outils leur permettant d'acquérir de nouvelles ressources (langue, formation professionnelle, logement, connaissance des institutions belges, reconnaissance d'un diplôme, etc.) essentielles pour leur installation à Bruxelles.

CAMIM : constats et objectifs

La manière de construire cette politique publique est très largement indexée à l'image de ce que la société d'accueil et ses institutions se font des besoins en ressources des primo-arrivant-e-s. Pour sortir d'une logique très uniformisée qui s'exprime par l'existence de cours et de formations identiques pour tous les publics, alors même que les nouveaux-elles arrivant-e-s ne sont pas égaux-ales au départ et disposent de ressources très variées, le projet de co-création CAMIM tente d'expérimenter une voie qui tienne compte davantage des parcours de vie des primo-arrivant-e-s. Il a également pour objectif d'envisager la problématique de l'inclusion à long terme des primo-arrivant-e-s qui renvoie à une dynamique sociale plus large qu'un accès aux informations et services adéquats, et qui ne semble actuellement pas avoir

trouvé de réelle réponse. Ce projet est porté par l'asbl VIA et le centre de recherche GERME⁴ de l'ULB, et est financé par Innoviris.

Le projet CAMIM vise à identifier des dispositifs permettant de faire face aux

« Le projet de co-création CAMIM tente d'expérimenter une voie qui tienne compte davantage des parcours de vie des primo-arrivant-e-s. »

constats énoncés ci-dessus pouvant être proposés aux primo-arrivant-e-s en complément du parcours d'accueil. Ces dispositifs sont regroupés dans ce qu'on appelle le « Parcours de Vie » et sont proposés en veillant à ce que la subjectivité des primo-arrivant-e-s puisse s'y exprimer et à ce que les ressources qui leur sont fournies puissent y devenir des capacités d'action en harmonie avec le destin personnel, social et professionnel qu'il-elle-s s'imaginent pour eux-elles-mêmes. Il s'agit finalement de mettre les primo-arrivant-e-s au cœur du dispositif en tenant compte de leur propre parcours, de leurs compétences, de leur imaginaire et de la définition qu'il-elle-s se donnent d'une expérience migratoire réussie. L'hypothèse de travail sous-

tendue par cette démarche de co-création consiste à considérer que mettre le parcours de vie des primo-arrivant-e-s au cœur de certaines activités permet d'une part, d'acquérir de la confiance en soi dans un environnement étranger et

d'autre part, de mobiliser adéquatement ses ressources.

Une Recherche-action participative

Ainsi, le projet CAMIM invite à la co-création d'un Parcours de Vie composé d'activités et de services parallèles et complémentaires à ce qui est déjà proposé dans le cadre du parcours d'accueil. Ce processus repose sur une méthodologie de recherche particulière: la Recherche-action participative (RAP). Il s'agit d'une démarche de recherche non linéaire, où l'action et la recherche s'alimentent continuellement afin de produire collectivement de nouveaux savoirs. Cette méthodologie a pour ambition de valoriser les connaissances de l'ensemble des parties prenantes du projet de recherche, les acteur-ric-e-s concerné-e-s par la politique étudiée étant au cœur des démarches réflexives. Les co-chercheur-euse-s du projet sont ainsi les primo-arrivant-e-s, les employé-e-s de VIA, les chercheur-euse-s universitaires ainsi que des associations partenaires.

CAMIM invite dès lors les bénéficiaires de VIA qui le souhaitent à élaborer et à mettre en place les dispositifs de co-recherche du projet, ainsi qu'à les analyser. Bénéficiaires d'une politique dont il-elle-s sont le plus souvent les usager-ère-s, les primo-arrivant-e-s sont pourtant ceux-celles qui possèdent l'expertise de la migration ainsi que des processus d'intégration et d'installation qu'il-elle-s traversent. L'équipe du projet avait ainsi à cœur d'améliorer l'accueil



« En faisant du bénévolat, les primo-arrivants veulent se rendre utiles à la société et accroître leur capital social. »

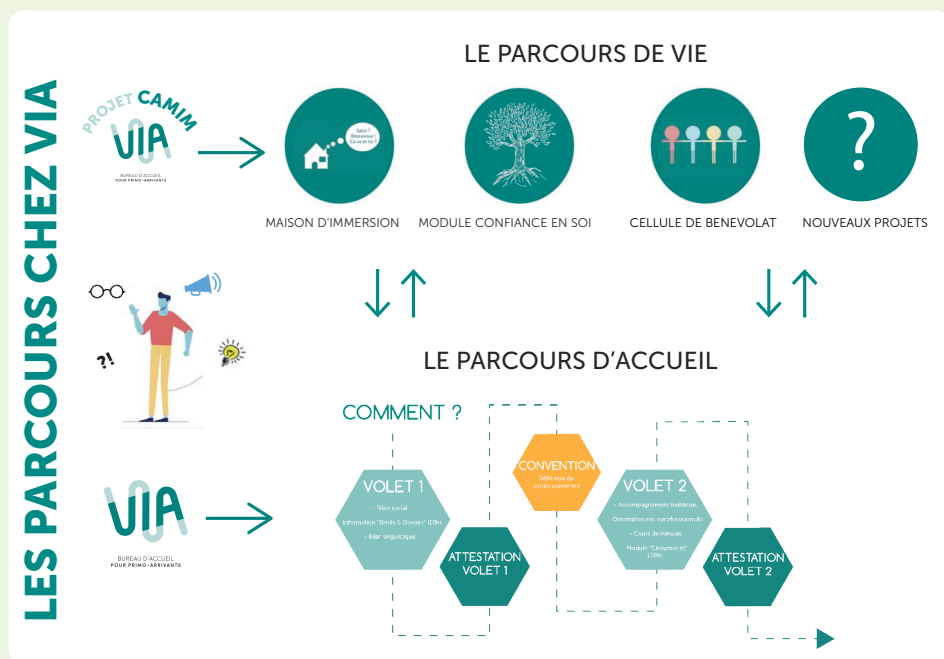


Schéma illustrant les dispositifs du projet CAMIM

proposé par VIA en collaboration avec ces dernier·ère·s. Concrètement, le projet essaie de transformer les primo-arrivant·e·s d'objets de la politique d'intégration en sujets de la politique qui leur est destinée en les plaçant au centre de la mise en place de l'action du projet, de la prise de décision et de l'analyse des activités.

Le Parcours de Vie

À l'issue des premiers mois du projet, les primo-arrivant·e·s ont mis en avant plusieurs besoins pour lesquels il·elle·s n'avaient pas encore trouvé de réponse chez VIA et plus largement à Bruxelles. En collaboration avec ces dernier·ère·s, trois dispositifs différents ont été mis en place, depuis janvier 2019, afin de répondre à ces constats. Il s'agit d'un

fondements de l'action du projet, et les espaces où la co-création et la co-recherche prennent place.

– La Maison d'Immersion (MI)

Deux fois deux heures par semaine, la Maison d'Immersion ouvre ses portes aux bénéficiaires de VIA afin d'y pratiquer informellement le français avec des bénévoles. Cet espace se veut accessible à tou·te·s et pour tous les niveaux de français. Il vise la pratique de la langue avant tout grâce à la rencontre autour d'un thé ou un café, mais aussi à l'aide d'activités proposées par les primo-arrivant·e·s et animées par les bénévoles. Ce dispositif est envisagé en complémentarité des cours de langue déjà proposés dans le cadre du parcours d'accueil. En effet, les primo-arrivant·e·s co-chercheur·euse·s ont fait part du

« Le projet essaie de transformer les primo-arrivants d'objets de la politique d'intégration en sujets de la politique qui leur est destinée. »

Module de Confiance en Soi, une Cellule de Bénévolat et une Maison d'Immersion. Ces trois dispositifs—Projet de Parcours de Vie (PPV)—sont à la fois les

constat que les cours de français FLE (Français Langue Étrangère) leurs sont très utiles mais qu'il·elle·s expriment beaucoup de difficultés à faire usage du

français dans leur quotidien. Qu'il·elle·s soient en train de suivre des cours de français ou non, il·elle·s mettent ainsi en avant leur souhait de rencontrer des Belges et d'avoir l'occasion de parler en français dans un contexte qui puisse se rapprocher le plus possible du réel. La Maison d'Immersion se démarque ainsi des cours et tables de conversation par son caractère informel qui laisse place à la spontanéité des échanges et au langage familier, à la pratique du français de « tous les jours ». Il est ici question de développer des compétences linguistiques au cours d'activités relevant de la vie quotidienne et non au sein d'une classe, dispositif traditionnel des enseignements des langues. Elle se caractérise également par le fait qu'elle est ouverte à tous les niveaux de français confondus, l'objectif étant de se rencontrer et de pratiquer la langue plutôt que de donner des explications ajustées aux niveaux. Il s'agit pour les primo-arrivant·e·s de sortir de leur « zone de confort », de leur communauté et de prendre confiance en leur capacité de s'exprimer.

– La Cellule de Bénévolat

Ce dispositif a pour objectif de faciliter l'accès au bénévolat pour le public primo-arrivant en le mettant en lien avec des structures associatives à la recherche de volontaires. Les primo-arrivant·e·s évoquent le souhait de faire du bénévolat pour différentes raisons : faire des rencontres, user et faire preuve de leurs compétences, pratiquer le français, rendre à la société belge ce qu'il·elle·s ont reçu et honorer les opportunités qu'elle leur offre, occuper leurs journées, découvrir le milieu professionnel belge, etc. En somme, il·elle·s veulent se rendre utiles à la société et accroître leur capital social. Accéder au volontariat relève davantage du défi pour une personne migrante étant donné la barrière de la langue, la méconnaissance du réseau associatif et de la société en général, les craintes que peuvent avoir les associations à cet égard. La Cellule de Bénévolat se charge alors d'identifier et rencontrer les associations enthousiastes à l'idée de se lancer dans ce type

de collaboration, elle crée un lien entre les demandes et les offres de bénévolat compatibles et veille à ce que cette expérience soit enrichissante pour toutes les parties prenantes.

– Le Module de Confiance en Soi

Le Module de Confiance en Soi se déroule en sept demi-journées, par groupe de cinq à dix participant-es, et a pour objectif de leur permettre de prendre

un temps de réflexion pour eux-elles. À travers différents outils d'animation reposant sur la méthodologie du récit de vie, les primo-arrivant-e-s sont invité-e-s à (re)considérer leur parcours, leurs rêves, leurs choix et actions réalisées par le passé afin de se projeter dans le futur. Le module vise à renforcer la confiance en soi en partant de leur parcours de vie et des ressources dont ils disposent (en Belgique et au pays d'ori-

gine). Il permet ainsi aux participant-e-s de se mettre en action et les encourage à concrétiser les projets qu'il-elle-s ont en tête. Au-delà des constats émis par les primo-arrivant-e-s, le besoin d'un tel module a par ailleurs été mis en avant par plusieurs acteurs de la cohésion sociale bruxelloise. Au vu de la vulnérabilité du public, il ressort de manière évidente qu'un tel module est nécessaire afin d'aider les personnes à identifier les ressources dont elles ont besoin et à les mobiliser efficacement.

Parallèlement à ces activités, des moments de co-recherche sont organisés régulièrement avec les primo-arrivant-e-s engagé-e-s volontairement dans la recherche afin d'améliorer les dispositifs et de les analyser. L'objectif consiste à évaluer et bonifier le fonctionnement de ces trois Projets du Parcours de Vie, ainsi qu'à identifier ce qu'ils leur apportent et les plus-values potentielles qu'ils peuvent amener par rapport au parcours d'accueil.

Témoignages

Les propos recueillis lors des moments de co-recherche, permettent d'exemplifier ces résultats : *« Le bénévolat c'est un endroit où je parle français, je n'ai pas honte de m'exprimer. J'ai moins peur de dire quelque chose de faux. Je peux y parler librement. La personne de l'association m'encourage, il est super gentil, toute l'équipe l'est. Il m'a dit dès le début, « nous sommes une famille », et c'est vraiment comme ça. On parle de tout, il connaît aussi mon problème de recherche d'appartement, chaque semaine je lui raconte mes visites. Parfois on a besoin de parler avec des personnes qui n'ont pas la même mentalité, la même culture, connaître leurs idées, leur point de vue. C'est primordial que la personne de l'association accepte et aide le bénévole. »*

Je suis actuellement à la recherche d'un appartement, on voudrait déménager avec mon mari et mes enfants. Pendant cette période de recherche, c'est moi qui appelle, qui fait les visites, etc. Avant je donnais toujours le téléphone à mon mari pour qu'il passe les coups de fil, maintenant plus. On a parlé de ça avec mon mari hier, il m'a dit « tu as bien changée » parce que je fais les démarches, je parle avec les locataires, je prends le rendez-vous pour le bail, etc.

Je suis heureuse parce que je le fais, ça me donne le sentiment d'être là. Parfois on oublie, j'oublie que je suis infirmière, que je suis capable, j'oublie ça. Maintenant je me dis que ça va, je suis là, je peux arrêter de rester enfermée et sortir de chez moi.

Ça vient du Module de Confiance en Soi et puis du bénévolat. Avant l'infirmierie c'était quelque chose que j'aimais beaucoup, je me disais que quand j'aurais mon équivalence de diplôme je postulerais à l'ONE. Maintenant que j'y fais du bénévolat, j'ai une idée de ce monde-là. »

Propos d'une participante du Module de Confiance en soi et de la Cellule de Bénévolat, recueillis lors d'une séance de co-recherche le 28.11.2019

« J'avais très peur de parler français, maintenant j'ai le courage de le faire sans peur. Aujourd'hui je me sens à l'aise quand je vais toute seule à la commune. Avant mon mari devait toujours venir avec moi. Depuis la Maison d'Immersion j'ai le courage de le faire, pas parce que vous m'apprenez le français mais parce que vous m'aidez à le parler. C'est grâce au fait que je crée des relations avec vous, parce que vous êtes mes amis maintenant. Je pense que votre relation est importante, votre méthode de parler doucement et simplement. Ce qui importe c'est le respect, ça donne du courage. C'est pour ça que j'attends toujours le jeudi. C'est pour ça aussi que je suis venue chez VIA. »

Propos d'une participante de la Maison d'Immersion, recueillis lors d'une séance de co-recherche le 30.09.2019

CAMIM, les premiers résultats

Les pratiques de réflexivité collectives nous permettent, à ce stade, de mettre en lumière plusieurs résultats. Il émerge de ces moments de recherche que, malgré leurs disparités, les trois Projets de Parcours de Vie sont avant tout des lieux importants de rencontres et de création de relations sociales, bien qu'il ne s'agisse souvent que de relations éphémères. Les primo-arrivant-e-s valorisent les liens qu'il-elle-s y créent, et qui jouent, à leurs yeux, une fonction cruciale dans leur processus d'appréhension et de compréhension de la Belgique. Ces dispositifs sont pour eux-elles des espaces de mise en pratique, d'exercice de leurs compétences dans des lieux sécurisés et bienveillants. Il-elle-s s'y sentent dans un espace de liberté où oser exprimer leurs difficultés, où oser s'exprimer dans un français imparfait, où oser travailler en équipe pour finalement trouver leurs marques. Le fait de s'y sentir exempt de toute pression et de tout jugement favorise ainsi l'usage de leurs res-

sources. Selon le dispositif, la présence de paires (autres migrant-e-s), de bénévoles (citoyen-ne-s), de professionnel-le-s (associations), de VIA (institution) et de l'ULB, et plus particulièrement le regard qu'il-elle-s portent sur ces mises en exer-

Enfin, il est essentiel de mettre en avant le fait que les besoins d'information sur la Belgique, son fonctionnement, ses institutions, ses fondements et sa culture, couverts par le parcours d'accueil, sont régulièrement évoqué

« Suite à leur participation au Parcours de Vie, plusieurs primo-arrivants expliquent avec fierté s'être lancés dans de nouvelles activités. »

cice, jouent un rôle primordial. La reconnaissance qu'il-elle-s portent sur leurs ressources, la valorisation de ces mises en pratique et la bienveillance quant aux erreurs que les primo-arrivant-e-s peuvent commettre se veut réconfortante et émancipatrice. En effet, il-elle-s valorisent, durant les moments de recherche, les apprentissages qu'il-elle-s font lors de leur participation à un ou plusieurs dispositifs du Parcours de Vie (langue, compétences, connaissance de soi, etc.), mais il-elle-s affirment surtout y prendre confiance en leurs ressources et se sentent à même d'en faire usage au sein de la collectivité.

Suite à leur participation au Parcours de Vie, plusieurs primo-arrivant-e-s expliquent ainsi avec fierté s'être lancé-e-s dans de nouvelles activités, de nouveaux projets, ou avoir pris des initiatives dans leur quotidien qu'il-elle-s n'avaient jamais imaginées auparavant. Ces mises en actions sont de plusieurs ordres : gestion des démarches administratives sans demande de soutien d'un proche pour l'interprétariat, inscription à une formation, spontanéité dans la rencontre avec le voisinage, inscription à un cours de français, démarrage d'un emploi, lancement d'une procédure d'équivalence de diplôme, etc. Il-elle-s affirment alors que la confiance gagnée lors de leur participation aux Projets de Parcours de Vie quant à leurs connaissances/aptitudes/compétences, les a encouragé-e-s à entreprendre ces projets. La reconnaissance à l'œuvre dans le cadre des moments de socialisation qu'offre le Parcours de Vie se trouve ainsi être le vecteur de mise en activité des primo-arrivant-e-s.

lors des moments de co-recherche. Si le Parcours de Vie propose une mise en exercice en société, le parcours d'accueil est tout aussi essentiel à une bonne intégration et en constitue indéniablement le point de départ.

Les prochains mois de projet nous permettront de valider ou d'invalider ces tendances.

En conclusion

Ces résultats confortent l'idée que la question de l'intégration doit être construite sur base d'un partage d'information sur la société et d'un soutien administratif à destination des primo-arrivant-e-s, mais pas uniquement. Afin de poursuivre le processus jusqu'au bout, le parcours d'accueil devrait également envisager des espaces de socialisation permettant une reconnaissance mutuelle des citoyen-ne-s et des ressources dont il-elle-s disposent. Ces espaces peuvent prendre différentes formes, visent à offrir des possibilités de rencontres et de mises en pratique des ressources adaptées aux différentes individualités, et la présence y est libre et spontanée.

Ces espaces d'activités sociales s'inscrivent ainsi dans la « carrière migratoire » des primo-arrivant-e-s. Penser la migration en termes de « carrières » – comme nous les connaissons tous lorsqu'il s'agit de notre vie professionnelle – invite à considérer l'intégration comme un processus d'apprentissage. Cela suppose la nécessité d'outiller les personnes en leur donnant les informations nécessaires, mais également en leur offrant des espaces d'immersion dans ce nouveau cadre, de répétition des pratiques, le droit à l'essai et l'erreur, la possibilité d'apprendre des autres, la reconnaissance des démarches afin de favoriser la motivation et l'apprentissage, etc. Cela suppose, pour les primo-arrivant-e-s, de prendre connaissance et confiance en leurs ressources (en ce compris celles à améliorer) pour se mettre en action, ce que peut offrir la reconnaissance sociale et une identité sociale positive. Arrivé à ce stade, l'accroissement du réseau social des primo-arrivant-e-s, grâce aux activités proposées par les BAPAs, devient une condition d'ouverture des possibles et d'inclusion sociale. #

(*) chercheuse au sein
du centre de recherche GERME
(**) professeur de sociologie à l'ULB

1. Décret de la Commission communautaire française du 18 juillet 2013 relatif au parcours d'accueil pour primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale. (2013). *Moniteur belge*, 18 septembre, p.66476.

2. L'asbl VIA est un bureau d'accueil pour primo-arrivants agréé par la Commission communautaire française et soutenu par la commune de Schaerbeek et la commune de Molenbeek

3. Pour suivre des cours de néerlandais, les primo-arrivant-e-s doivent suivre le parcours d'intégration prévu dans le cadre de la législation de la Communauté flamande et mis en place à Bruxelles par l'asbl bon. Les personnes primo-arrivantes domiciliées à Bruxelles peuvent en effet choisir entre les parcours flamand et francophone.

4. Groupe de recherche sur les Relations Ethniques, les Migrations et l'Égalité

LIRE AUSSI :

- M. MARTINIELLO, A. REA, « Des flux migratoires aux carrières migratoires : Éléments pour une nouvelle perspective théorique des mobilités contemporaines », *SociologieS*, 2014. <http://journals.openedition.org/sociologies/3694>
- A. REA, E. BRIBOSIA, I. RORIVE, D. Sredanovic, *Governing Diversity. Migrant Integration and Multiculturalism in North America and Europe*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2018.
- C. XHARDEZ, « L'intégration des nouveaux arrivants à Bruxelles : un puzzle institutionnel et politique », *Brussels Studies*, 105. <http://journals.openedition.org/brussels/1429>

Projet subsidié par la Région de Bruxelles-Capitale – Innoviris.